

Podensac, le 21 janvier 2019



**DREAL Nouvelle Aquitaine  
Mission Evaluation Environnementale  
Cité Administrative  
Rue Jules Ferry  
Boîte 55  
33090 BORDEAUX CEDEX**

N.REF : BL/LH

Objet : demande d'examen au cas par cas  
modification du plan Local d'Urbanisme de la commune de Portets  
LR/AR

**Monsieur le Président,**

Conformément aux articles R.104-28 et suivants du Code de l'Urbanisme, dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Portets comportant l'ensemble des informations nécessaires à l'autorité environnementale pour se prononcer sur la nécessité, ou non, de soumettre le dossier à évaluation environnementale.

A défaut de m'avoir transmis votre décision dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente, le dossier serait soumis à évaluation environnementale.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président,**



**Bernard Mateille**

## Béatrice Longayrou

---

**De:** DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP (Pôle plans schémas programmes) emis par DAL ZOVO Sarah (Assistante) - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP <ppsp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>  
**Envoyé:** mardi 5 mars 2019 13:41  
**À:** Béatrice Longayrou  
**Objet:** Accusé de Réception d'une demande d'examen au cas par cas pour la modification du PLU de Portets (33) (KPP-2019-7969)

Monsieur le Président

Par courriel du 28/02/2019, vous nous avez transmis une demande d'examen au cas par cas pour le dossier cité en objet.

Par le présent message, nous accusons réception de votre demande en date du 28/02/2019.

Conformément aux dispositions règlementaires, notre décision interviendra dans un délai de 2 mois à compter de cette date de réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Sarah DAL ZOVO

Assistante pôle plans-schémas-programmes DREAL Nouvelle-Aquitaine Mission évaluation environnementale Tél. 05.56.93.32.50 Cité administrative - Rue Jules Ferry - CP 55 - 33090 Bordeaux cedex

Pour les pièces jointes de plus de 5Mo, merci d'utiliser <http://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr>